

Livret d'accueil



Eugène Aujaleu

EHPAD



Eugène Aujaleu

EHPAD

Résidence Eugène Aujaleu
Rue de la piscine
82800 Nègrepelisse

Tel : 05 63 24 67 70

Fax : 05 63 26 40 15

Mail : ehpad.negrepelisse@info82.com

Site internet : ehpad-negrepelisse.fr

Sommaire

Éditos	4
Environnement	6
Visite guidée de l'EHPAD	8
• Les logements	
• Les jardins	
La vie au sein de l'établissement	10
• Les repas	
• L'animation	
• Les bénévoles	
• Le conseil de la vie sociale	
Services proposés	12
• Courrier	
• Visite et sorties	
• Le culte	
• Chambre funéraire	
Sécurité	14
• Sécurité aux personnes	
• Sécurité des locaux	
Organisation de l'établissement	16
• Le personnel	
• La blanchisserie / le linge	
• Prestations extérieures	
Informations utiles	20
Organigramme de l'établissement	22



Éditos



Mot du Président du CCAS

Vieillir en établissement ne doit pas empêcher chacun de bien vivre avec ses valeurs, ses idées, son histoire, son vécu personnel, dans un contexte et un cadre de vie qui évoluent, avec des besoins différents.

L'Ehpad « résidence Eugène Aujaleu » gérée par le CCAS de la Ville de Nègrepelisse est un lieu de vie et de soins où le personnel est à l'écoute des résidents et de leurs familles.

Je sais pouvoir compter sur les équipes de soins, d'hébergement et d'animation de cette structure qui met tout en œuvre pour proposer à chacun, non pas un simple séjour mais un véritable projet de vie de façon à ce que chacun se sente réellement chez soi au sein de l'établissement.

Une équipe de professionnels qualifiés vous accueillera en privilégiant constamment un accompagnement individualisé et de qualité.

Au fil des pages de ce livret, vous trouverez tous les renseignements utiles sur les modalités d'admission et sur la vie à l'Ehpad « résidence Eugène Aujaleu ».

Je vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour au sein de notre établissement.

M.TELLIER



Mot de la direction

L'Ehpad « Résidence Eugène Aujaleu » est un établissement public communal de la ville de Nègrepelisse. Cet établissement s'inscrit dans une offre de soins à destination de nos aînés au sein de notre territoire. Et il aspire à proposer une offre publique de qualité à sa population.

Votre projet de vie vous amène à intégrer notre structure.

Pour vous accompagner dans cette nouvelle étape de votre vie, nous avons élaboré un livret d'accueil qui vise à vous présenter notre offre d'hébergements, nos prestations, vous donner un certain nombre d'informations et répondre au mieux à vos interrogations.

Soyez assurés que mes équipes feront tout leur possible pour que ce grand changement pour vous et vos proches, se passe en douceur.

Bienvenue à vous.

Mme GAUTIER

Mot des équipes

Madame Monsieur

L'ensemble du personnel est heureux de vous accueillir au sein de son établissement. Il est à votre écoute pour rendre votre installation et votre séjour le plus agréable possible.

Ce livret d'accueil vous est destiné. Il vous guidera dans la découverte de votre nouveau lieu de vie et vous permettra ainsi qu'à vos proches, de mieux connaître l'établissement qui est susceptible de vous accueillir.

Environnement

Dans un cadre de vie agréable et moderne qui respecte l'architecture de la bastide de Nègrepelisse, l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) se veut résolument innovant pour répondre aux attentes des résidents.

Orienté vers un concept hôtelier, en conservant les particularités d'une structure médicalisée, et sécurisée, notre établissement est un lieu de vie.

Sa capacité d'accueil de 80 lits organisée en unités de vie de 20 résidents lui confère une dimension humaine pour répondre aux besoins des résidents et de leur famille.

Une unité sécurisée est spécialement conçue pour recevoir des personnes présentant une pathologie de type Alzheimer et autres démences apparentées.

L'établissement a ouvert ses portes en 2008. Il se situe à proximité de la médiathèque et à 5 minutes à pied du centre-ville.



Ville de Nègrepelisse



EHPAD Eugène Aujaleu



Salle de restauration



Coin lecture du Hall d'entrée



Cuisine d'appoint des unités de vie



Lieu de vie commun



Visite guidée de l'EHPAD

Les logements

Les chambres, d'une surface de 21m² sont individuelles, équipées de volets électriques, d'un appel malade, et de tout le mobilier nécessaire. Elles disposent toutes, d'un cabinet de toilette avec lavabo, douche adaptée, WC, barres d'appui et d'une sonnette d'appel. Les résidents sont invités à aménager leur chambre tout en laissant l'espace de circulation nécessaire à leur sécurité et à l'entretien de la chambre.

Le poste de télévision, ainsi que tous les branchements (antenne et câble d'alimentation) doivent être amenés par le futur résident. Un accès standard aux chaînes est accessible.

Les chambres sont équipées d'une prise téléphonique. La mise en place d'une ligne et l'abonnement reste à la charge du résident.

La mise en place d'électroménager (frigo, cafetière, chauffage d'appui...) dans les chambres n'est pas autorisée. Tout équipement et aménagement de la chambre (couvre lit, meuble...) doivent être conforme à la réglementation anti feu.

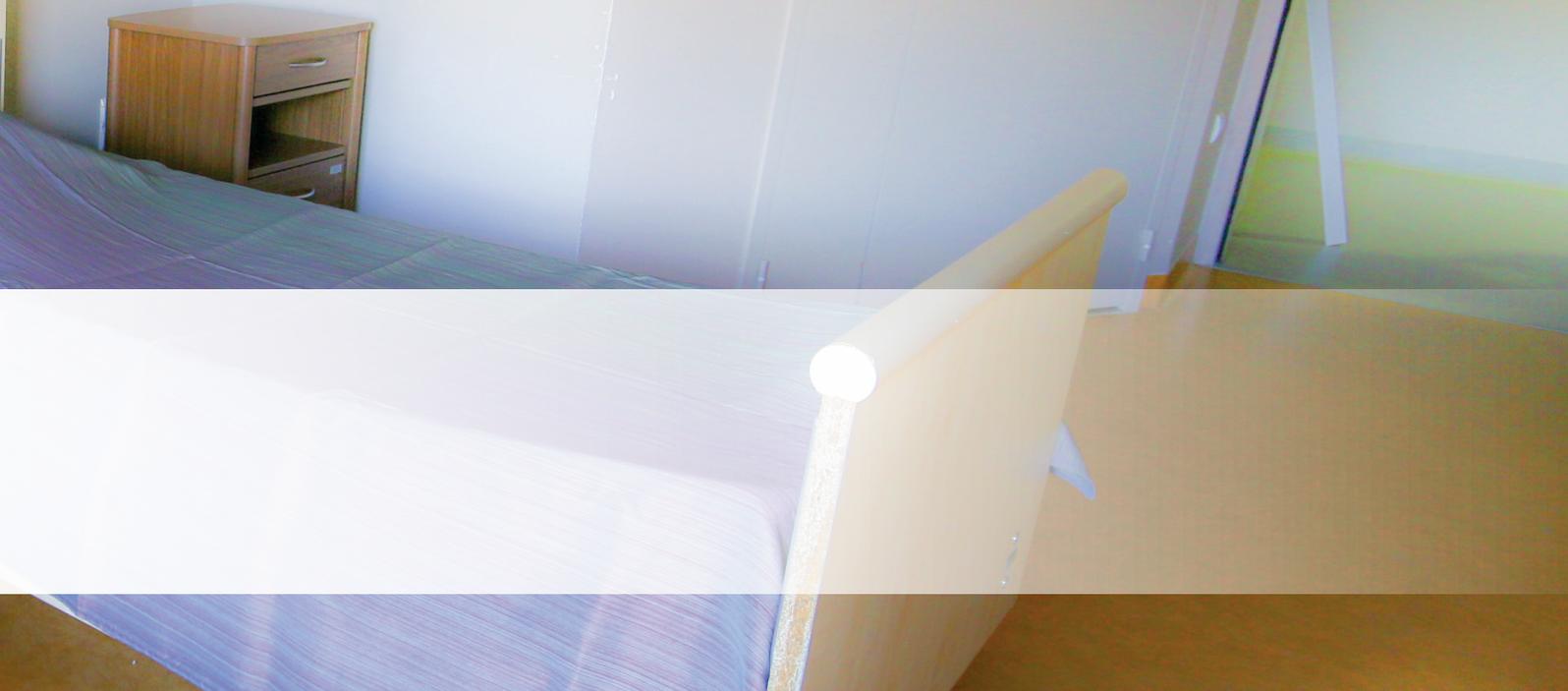
Certains logements ont une porte communicante pour les couples de résidents.

Un lit accompagnant peut être mis à disposition de la famille souhaitant venir accompagner leur parent lors de situation médicale difficile.

Un inventaire de la chambre ainsi qu'un état des lieux sera effectué lors de l'arrivée du résident.

L'établissement ne peut être tenu pour responsable de la perte ou la disparition d'objets de valeurs appartenant au résident.

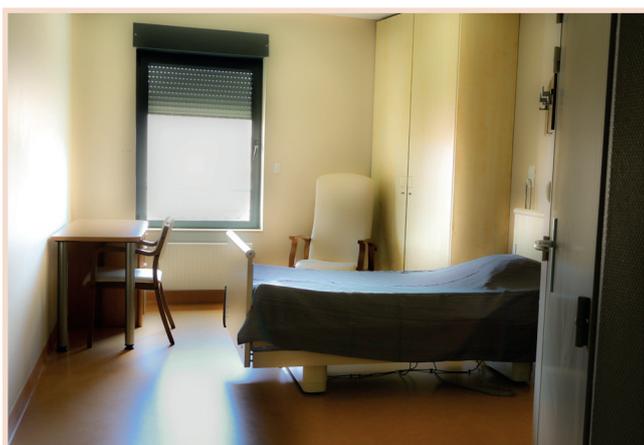
Nous ne disposons pas de coffre mais des biens précieux peuvent être ponctuellement et provisoirement stockés à la direction avec une procédure écrite de remise du bien à la famille.



Les jardins

De nombreux espaces verts agrémentent l'EHPAD ; des jardins par unité de vie permettent de garder un contact avec la réalité du monde extérieur.

Les chambres du rez-de-chaussée possèdent un accès à un jardin ou une terrasse que le résident peut fleurir selon son désir et sa volonté.



Chambre à l'étage



Jardin



La vie au sein de l'établissement



L'EHPAD de Nègrepelisse a été conçu architecturalement pour fonctionner en Unités de Vie.

Chaque unité de vie est équipée d'un salon, d'un office, salle de restauration, de sanitaires communs et de salles de soins.

Les repas

Les repas sont préparés sur place. 5 prestations alimentaires sont proposées :

- Le petit déjeuner est servi de 7h00 et 9h00 en chambre afin de respecter au maximum le rythme de chacun.
- Les repas de midi de 12h00 à 13h00 sont pris dans la salle de restauration (exceptionnellement en chambre selon l'état de santé du résident).
- Les collations sont proposées vers 15h30 (boissons fraîches ou chaudes)
- Les repas du soir sont pris dans la salle de restauration de 18h15 à 19h15 (exceptionnellement en chambre selon l'état de santé du résident).
- Des collations de nuit, si nécessaire

Les visiteurs, (famille et amis) pourront prendre les repas à l'EHPAD. Les repas seront réservés et payés au minimum 48h à l'avance auprès du secrétariat sauf en période d'épidémie.

Le responsable cuisine, secondé par son équipe, confectionne tous les jours des repas adaptés et variés. Une commission de restauration composée de résidents, de familles, d'agents, et d'une infirmière référente se réunit régulièrement.

L'animation

Le projet d'animation a pour but d'organiser une vie sociale dans l'établissement, favoriser les rencontres et l'intégration.

Les résidents sont les acteurs du projet élaboré en concertation étroite avec eux.



Pour cela de nombreuses activités sont proposées quotidiennement et ouvertes à tous (jeux de société, activité manuelle, spectacles, sorties, activités mémoires, activité gymnastique douce, activités cuisine...).

Les anniversaires du mois sont fêtés le dernier mardi du mois au cours d'une après-midi musicale.

Une animatrice est présente en semaine et propose à l'ensemble des résidents de la structure des animations et sorties. Elles sont réévaluées en fonction des demandes et des capacités de l'ensemble des résidents.

Les week-ends et selon leur disponibilité, les personnels en poste proposent des divertissements et promenades.

Les bénévoles

De nombreux bénévoles interviennent dans l'établissement. Ils apportent confort, soutien et divertissement aux personnes âgées qui le souhaitent.

Ils bénéficient d'un encadrement et de formation à la relation d'aide. Ils doivent obtenir un agrément préalable de la direction.

Le conseil de la Vie sociale

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit deux fois par an et se compose de membres élus et de membres invités selon l'ordre du jour.

C'est un lieu d'échange et d'expression pour les résidents, les familles et le personnel de sur toutes les questions relatives au fonctionnement.

Si vous êtes intéressé pour participer à la vie de la résidence, n'hésitez pas à contacter le secrétariat.



Services proposés



Le courrier

Chaque résident peut utiliser le service courrier (départ – arrivée) interne à l'établissement. La distribution se fait en début d'après-midi. Il peut recevoir son courrier personnel dans la boîte aux lettres commune, à son nom.

Le retrait du courrier des résidents peut se faire du lundi au vendredi auprès du secrétariat de l'EHPAD.

Pour les familles ou responsables légaux qui ne peuvent pas se rendre régulièrement au sein de la structure pour retirer le courrier, il est demandé de transmettre des enveloppes timbrées régulièrement au secrétariat, afin que le suivi du courrier soit fait dans les meilleurs délais.

Les visites et sorties

Les résidents peuvent sortir tous les jours librement sauf en période d'épidémie. En cas d'absence, lors d'un repas ou la nuit, ils doivent en informer le personnel afin d'éviter les inquiétudes et des recherches inutiles.



Le culte

L'EHPAD n'ayant aucun caractère confessionnel, chacun est libre de ses convictions. Un lieu de culte est prévu dans l'établissement et peut accueillir des offices multiconfessionnels.

Les ministres des cultes des différentes confessions peuvent rendre visite aux résidents qui le souhaitent.

Chambre funéraire

Une chambre funéraire est mise gratuitement à la disposition des familles.



Lieu de culte



Entrée de l'EHPAD



Sécurité

Sécurité aux personnes

Un système d'appel d'urgence, installé dans chaque logement (y compris dans les salles de bain) permet de joindre le personnel de service 24h su 24 et 7 jours sur 7.

La violence est interdite ainsi que les insultes et l'irrespect tant envers les autres résidents qu'envers le personnel. Il est demandé de respecter le repos des voisins, utiliser les appareils de radio et télévision avec discrétion.

Les locaux, le matériel et le mobilier sont également à respecter.

Sécurité des locaux

Un système de vidéo-surveillance est installé à chaque entrée de la structure.

Fermeture de la porte d'entrée à 20h45 et réouverture à 8h sauf en période d'épidémie.

Une sonnette d'appel est disponible à l'entrée hors les heures d'ouverture.

Les petites réparations sont assurées par le service technique de l'établissement. Tout problème doit être signalé au secrétariat.

Le personnel est régulièrement formé à la sécurité incendie.

Une politique globale de sécurité est élaborée, intégrant la prévention des catastrophes naturelles et attentats en lien avec le préfet et les collectivités territoriales.



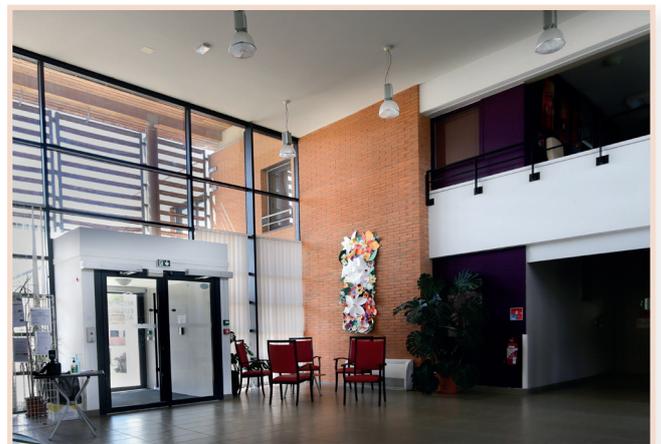
Sécurité dans les salles d'eau



Chambres sécurisées



Barrière de sécurité à l'étage



Hall d'entrée avec porte sécurisée



Organisation de l'établissement



Le personnel :

VIDEC

Elle est présente du lundi au vendredi.

Elle organise et encadre le travail des équipes de soins. Elle s'assure des bonnes pratiques professionnelles.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des familles et des tuteurs dans le domaine du soin.

Personnel soignant

Des infirmiers sont présents de 7h à 20h sur l'établissement et assurent une astreinte de nuit 7j/7.

Ils dispensent des soins de nature préventive, curative et palliative visant au maintien ou à la restauration de la santé de chaque résident.

Les aides-soignantes et les AST assurent l'accompagnement des résidents par des soins de confort et proposent une assistance dans les actes de la vie quotidienne, le tout en maintenant au mieux l'autonomie du résident. Elles sont présentes 24h/24.



Psychologue

Elle est présente du lundi au jeudi. Elle intervient auprès :

- Des résidents afin de les accompagner dans l'adaptation à leur nouvel environnement lors de l'entrée et tout au long de leur séjour en repérant et soulageant leurs souffrances.
- Des familles afin de les soutenir lors de l'entrée ainsi que dans l'acceptation et la compréhension de la maladie
- Des équipes en soutien dans la prise en charge des résidents.

Dans une réflexion pluridisciplinaire et en intégrant les familles, elle organise la mise en place du projet personnalisé du résident.

Intervenants libéraux

Chaque résident entrant conserve, si cela est possible, son médecin traitant, son kinésithérapeute, et orthophoniste.

Dans le cas contraire, la liste des médecins et des kinésithérapeutes ayant signé un contrat avec l'EHPAD sera proposée à l'entrée.

La Blanchisserie / le linge

Le linge du résident est pris en charge par la blanchisserie de l'établissement.

Le linge de maison (draps...) est fourni et compris dans le prix de journée. Le nécessaire de toilette n'est pas fourni.

Le marquage du linge et des chaussures est obligatoire et peut être fait par le service lingerie de l'EHPAD. Il doit être remis au service de la lingerie à l'accueil du résident dans la structure afin d'être marqué avant la mise en circulation. La famille peut se réserver le droit de marquage du linge.

Le tarif d'un forfait étiquette+ pose est de 15 euros les 80 étiquettes, 7.50 euros pour 40 étiquettes, ou de 4 euros les 20 étiquettes. Des facturations supplémentaires peuvent intervenir tout au long du séjour de la personne en fonction de l'arrivée de nouveaux vêtements à marqués.

Pour les familles souhaitant faire l'entretien du linge de leur parent, l'établissement se décharge de toute responsabilité sur le risque de contamination qui pourrait subvenir suite à des risques de transmissions de Bactérie Multi Résistance/Bactérie Hautement Résistante émergente. Afin de limiter les risques de contamination, il est recommandé aux familles, de laisser la responsabilité de l'entretien du linge à l'établissement afin que les protocoles d'entretien et de suivi du linge sale soient bien respectés.

NB : Le linge doit être adapté au lavage en machine industrielle. Nous recommandons aux familles de laver le linge délicat.

Prestations extérieures

Des coiffeurs et des esthéticiennes, assurent un service indépendant au sein de la structure. Un espace dédié est réservé au 1er étage.

Les RDV peuvent être pris directement avec les intervenants ou par le biais de la secrétaire. Le paiement des prestations ne sera pas géré par le secrétariat de l'EHPAD et se fera directement aux intervenants.

Des pédicures assurent des soins au sein de la structure. Certains soins particuliers de pédicures sont pris en charge par des prescriptions médicales. Pour tous les autres soins de pédicures, non pris en charge, le règlement doit être fait directement au professionnel.

Tous ces professionnels doivent avoir, au préalable, signés une convention avec l'établissement.



EHPAD Eugène Aujaleu

Informations utiles

Horaire d'ouverture de l'établissement

Du lundi au dimanche : de 9h à 19h

Les visites sont préconisées les après-midis

Horaire du secrétariat

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Numéros utiles et adresses mail

Secrétariat de l'EHPAD Eugène Aujaleu :

TEL : 05 63 24 67 70

FAX : 05 63 26 40 15

MAIL : ehpad.negrepelisse@info82.com

Secrétariat de la Mairie de Nègrepelisse :

TEL : 05 63 64 22 66

MAIL : mairie@ville-negrepelisse.fr



Interlocuteurs

Président CCAS : Mr TELLIER

Direction : Mme GAUTIER

Secrétariat : Mme COMBRES et Mme GOMES

Comptable : Mme TOLOSANE

IDEC : Mme TULLIEZ

Psychologue : Mme COURNEDE

Animatrice : Mme CHARRON

Cuisinier : Mr BEDE

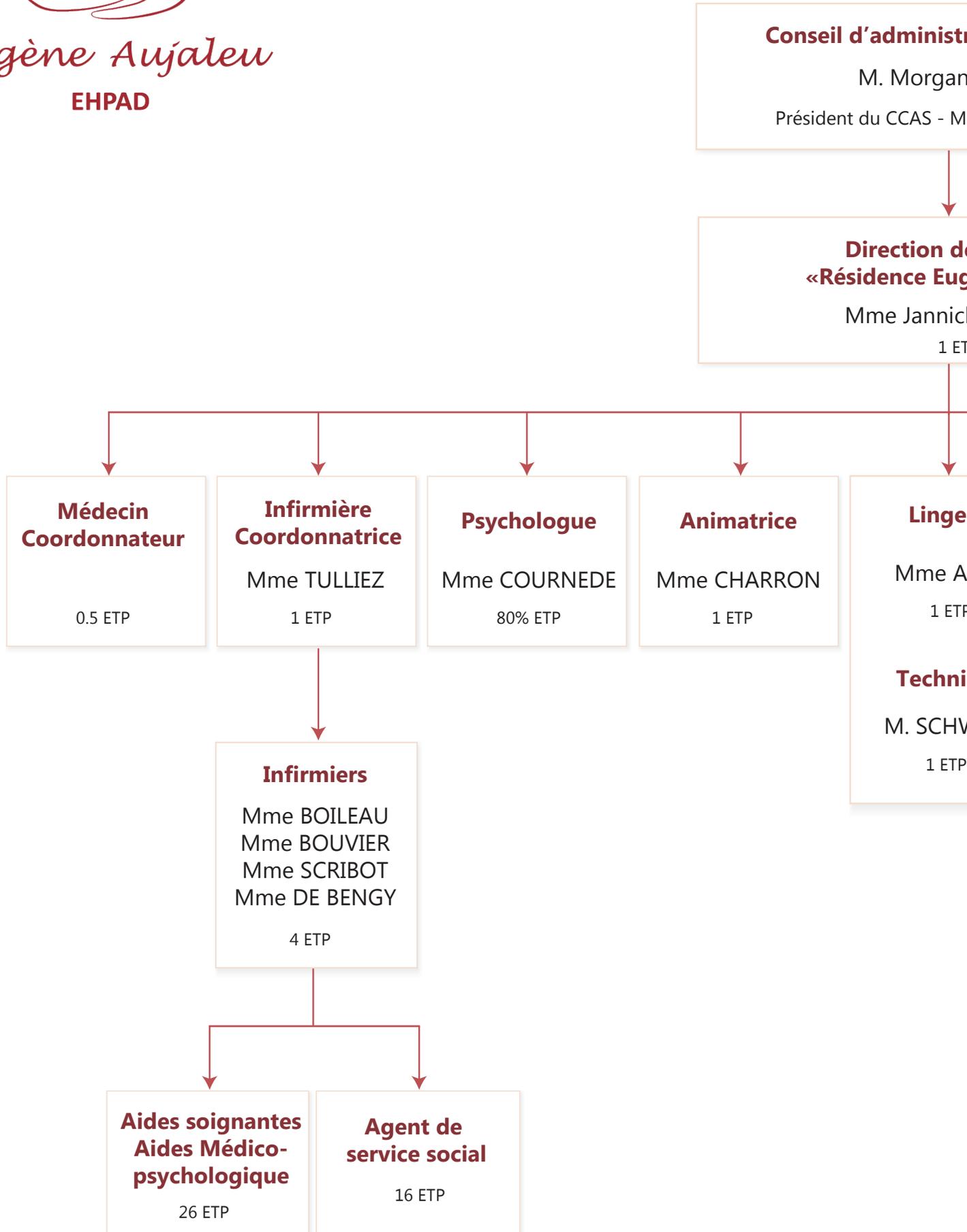
Technique : Mr SCHWERN



Eugène Aujaleu

EHPAD

Organigramme d



de l'établissement

Administration du C.C.A.S

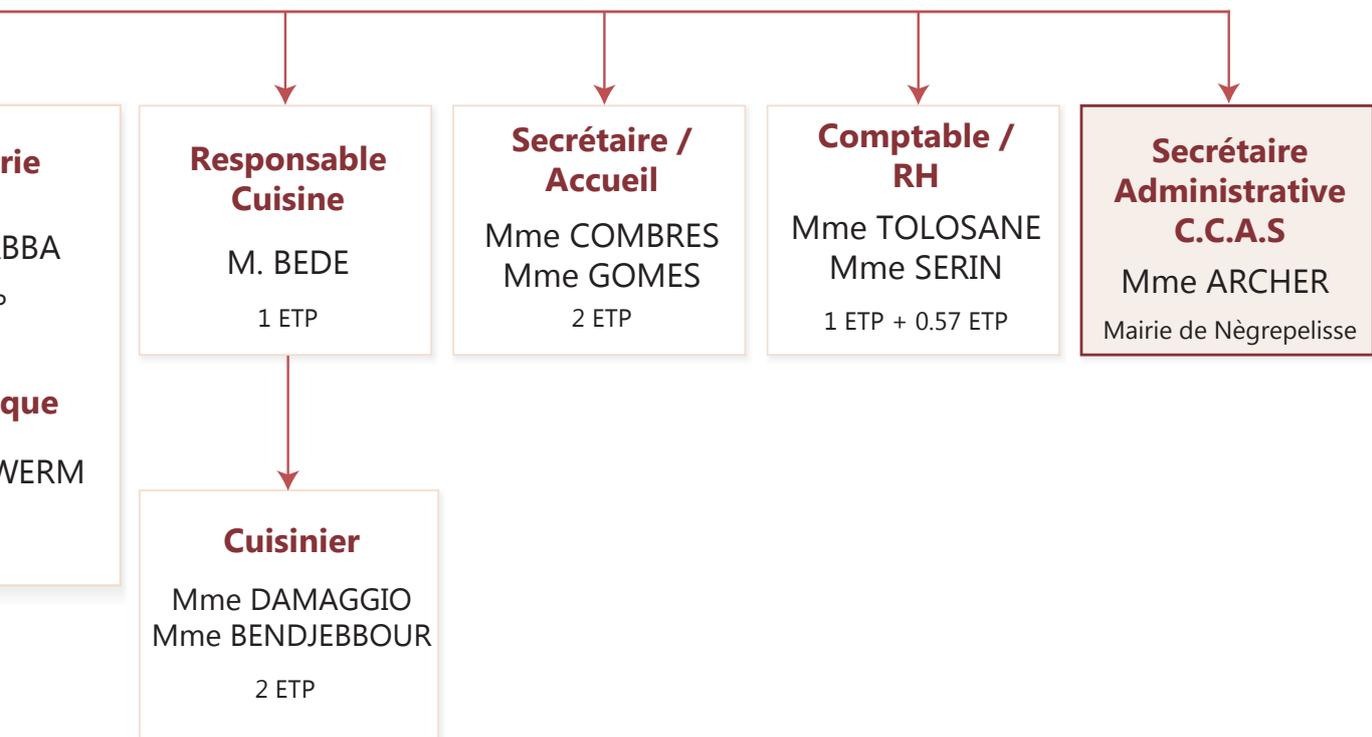
M. TELLIER

Maire de Nègrepelisse

Directeur de l'EHPAD « Jèze Aujaleu »

M. GAUTIER

Directeur



ETP : Equivalent Temps Plein

Février 2021



Résidence Eugène Aujaleu
Rue de la piscine
82800 Nègrepelisse



Eugène Aujaleu
EHPAD

Tel : 05 63 24 67 70
Fax : 05 63 26 40 15
ehpad.negrepelisse@info82.com
ehpad-negrepelisse.fr